

Mise en ligne : 21 novembre 2016.
Dernière modification : 2 décembre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPTOIRS FRANÇAIS D'OCÉANIE

Société an., f. le 22 déc. 1917

Edmond LÉVY, administrateur-directeur

Négociant à Paris.
Administrateur de diverses sociétés, à commencer par la Compagnie française de Tahiti. Voir [encadré](#).

Comptoirs français d'Océanie
(Cote de la Bourse et de la banque, 2 février 1918)

Cap. : 1.500.000 fr. en 3.000 act. de 500 fr., dont 1.100 d'apport à Sté Grand, Miller et Cie. Siège à Paris. 22, rue de Clichy. Conseil : MM. Chiris, Flipo, Lévy. Statuts chez M^e Tansard, Paris. — *Affiches parisiennes*, 15 janv. 1918.



[Coll. Serge Volper](#)
COMPTOIRS FRANÇAIS D'OCÉANIE
Société anonyme
Capital social : 3.750.000 francs
divisé en 15.000 actions de 250 francs chacune

TITRES FRANÇAIS 10 c. POUR 100 fr.
ABONNEMENT
75 c

Capital réduit à 2.500.000 fr
par décision de l'assemblée
générale du 4 novembre 1924
Valeur nominale de l'action
ramenée à 125 fr.

Statuts déposés chez Me Tansard, notaire à Paris
modifiés par décision des A.G. des 10 août 1920 et 10 novembre 1920

Siège social à Paris

Siège d'exploitation à Papeete (Tahiti)

ACTIONS DE 250 FRANCS AU PORTEUR

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Un administrateur (à gauche) : Edmond Lévy

Un administrateur (à droite) : Cunisset

Paris, le 10 novembre 1920

Weisshoff, graveur, Paris



Coll. Jacques Bobée

Idem avec la signature de Ch. Paulin à droite

COMPTOIRS FRANÇAIS D'OCÉANIE
(La Journée industrielle, 23 août 1921)

Les actionnaires de cette société, dont les bureaux sont à Paris, 13 bis, rue des Mathurins, se sont réunis hier, en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Cunisset.

Les comptes de l'exercice 1920 ont été approuvés.

Les bénéfices, en y comprenant la somme de 57.593 fr. reportée en fin de l'exercice précédent, se sont élevés à 619.703 fr. Il a été reporté à nouveau 5.075 francs.

Le rapport signale que la société s'est tout spécialement attachée à mettre en valeur un important domaine qui lui a été cédé par le gouvernement en Océanie (plantations de cocotiers, plonge de nacre). Les prévisions de rendement sont des plus encourageantes, mais les résultats de l'exploitation ne seront vraiment tangibles que dans quelques années.

Dans les contrées éloignées, la crise économique générale n'a pas été aussi intense que dans les autres parties du monde. Aussi, les bénéfices réalisés en 1920 sont-ils appréciables. La société envisage l'avenir avec la plus grande confiance, étant d'ores et déjà en mesure de profiter de la reprise générale des affaires, dès qu'elle se produira.

Un dividende de 20 fr., net de tous impôts, a été voté par l'assemblée.

COMPTOIRS FRANÇAIS D'OCÉANIE
(*Les Annales coloniales*, 2 septembre 1921)

L'assemblée générale ordinaire du 22 août a eu lieu sous la présidence de M. Cunisset.

Les comptes de l'exercice 1920, approuvés à l'unanimité, font ressortir un solde bénéficiaire, y compris le report de l'exercice 1919, de 619.703 francs, sur lesquels il a été reporté à nouveau 5.075 francs.

En raison des réserves importantes et des amortissements des années précédentes, la société, après prélèvement des tantièmes dus aux administrateurs, a affecté la moitié (soit 307.000 francs) de la somme restant disponible, aux amortissements ; l'autre moitié de 307.000 francs étant répartie entre les actionnaires sous forme d'un dividende, s'élevant à 20 francs, net de tous impôts.

AEC 1922/808 — Comptoirs français d'Océanie,

Siège social ; 13, rue Ballu, PARIS (9^e)

(Bureaux et caisse ; 13 *bis*, rue des Mathurins, Paris).

Capital. — Sté an., f. le 22 déc. 1917, 5 millions de fr. en 20.000 act. de 250 fr. — Divid ; 1918, 43 fr., 66 par action de 500 fr. ; 1919, 50 fr. par action de 500 fr. ; 1900, 20 fr. par action de 250 fr.

Objet. — Commerce en Océanie de tous produits. — Armement. Assurances.

Exp. — Produits manufacturés européens et américains, produits alimentaires.

Imp. — Coprah, nacre, perles, vanille.

Comptoirs. — Iles Tahiti, Marquises, Sous-le-Vent, Tuamotou, Gambier (Océanie).

Conseil. — MM. Georges Chiris, présid. ; Edmond Lévy, adm.-direct. ; P. Cunisset, P. Flipo ¹, J.-B. Rocca ², Ch. Paulin ³, admin.

COMPTOIRS FRANÇAIS D'OCÉANIE
(*La Journée industrielle*, 17 octobre 1922)

Cette société, au capital de 5 millions, et qui s'occupe uniquement de commerce, a convoqué une assemblée extraordinaire pour le 27 octobre, à son siège social, 13 *bis*, rue des Mathurins. Elle proposera à ses actionnaires la création d'une société agricole filiale en vue de l'exploitation de plantations de palmiers qu'elle a faites au cours de ces deux dernières années.

¹ Pierre-Marie-Joseph Flipo (1890-1965) : industriel à Tourcoing, vice-président du comité central de la laine (1923), administrateur de l'Association cotonnière coloniale, des Comptoirs français d'Océanie, de la Société agricole et minière des Nouvelles-Hébrides, du Chalutage de la Méditerranée, du Consortium du Nord, de Technica (Société centrale d'études), de la Betsiboka à Madagascar... Chevalier de la Légion d'honneur du 3 janvier 1925 (min. Guerre).

² Jean-Baptiste Rocca. Né en 1887. Fils d'Émilien Rocca et Rosalie de Roux, des Éts Rocca, Tassy, de Roux, huilerie-savonnerie à Marseille. Beau-frère de Victor Bataille, député du Cantal (1919-1924), puis de la Saône-et-Loire (1932-1942). Administrateur des Mines de l'Estérel, de la Cie générale française pour le commerce et l'industrie, de la Société française du Dahomey, de la Société industrielle du Bas-Ogooué et futur administrateur des Plantes à parfum de Madagascar.

³ Charles Paulin : ancien administrateur colonial. Directeur à Paris de la Société auxiliaire africaine. Voir [encadré](#).

En effet, la Société des Comptoirs français d'Océanie a reçu à bail du gouvernement français, pour une durée de soixante années, trois îles situées au nord-ouest de Tahiti, jusqu'ici désertes et incultes, sur lesquelles elle a planté 200.000 palmiers à coprah. Ces palmiers commenceront à rapporter dans trois à quatre ans et seront en plein rapport dans une huitaine d'années.

La société dont la création sera proposée aux actionnaires des Comptoirs français d'Océanie sera au capital de 3.250.000 fr., divisé en 13.000 actions de 250 francs. Elle s'appellera Société Agricole de Mopéléa. La pêche de la nacre et des perles ainsi que la pêche au requin pourront également devenir des branches de l'activité de la nouvelle société.

1922 (décembre) : création de la [Société agricole de Mopéla](#)

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des Colonies

(*Journal officiel de la République française*, 16 août 1923, p. 8161)

Chevaliers

Lévy (Edmond), négociant ; 4 ans 6 mois de services militaires, 6 campagnes de guerre, 27 ans de pratique commerciale. Administrateur délégué des Comptoirs français d'Océanie et de diverses autres sociétés. Diplôme d'honneur. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

1924 (nov.) : capital réduit de 5 à 2,5 MF.

Annuaire industriel, 1925 :

Comptoirs français d'Océanie, 13 bis, r. des Mathurins, Paris, 9^e. T. Cent. 66-11. Ad. t. Vanillero-Paris. Soc. an. au cap. de 5.000.000 de fr. — Conseil d'adm. : Prés. : M. Georges Chiris ; Adm. direct. : M. Edmond Lévy ; Adm. : MM. P. Cunisset, P[ierre] Flipo, J.-B. Rocca, Ch. Paulin. Comptoirs : îles Tahiti, Marquises, Sous-le-Vent, Tuamotou, Gambier (Océanie).

Commerce en Océanie de tous produits plus spécialement : coprah, nacre, perles, produits manufacturés européens et américains. (2-39390).

AEC 1926/949 — Comptoirs français d'Océanie (C.F.O.),
13 bis, rue des Mathurins, PARIS (9^e).

Tél. : Centr. 66-11. — Télég. : Vanillero. — © : Bentley, Lieber, A. B. C., privés. — R.C. Seine 116.337.

Capital. — Société anon., fondée le 22 décembre 1917, 5 millions de fr. en 20.000 actions de 250 fr. (réduit à 2.500.000 fr. en 20.000 actions de 125 fr. par décision du 4 novembre 1924). — Dividendes : 1919, 50 fr. par action de 500 fr. ; 1920, 20 fr. par action de 250 fr.

Objet. — Commerce en Océanie de tous produits. — Armement. Assurances.

Imp. — Coprah, nacre, perles.

Exp. — Produits manufacturés européens et américains, produits alimentaires.

Comptoirs. — Iles Tahiti, Marquises, Sous-le-Vent, Tuamotou, Gambier (Océanie).
Conseil. — MM. Georges Chiris, présid. ; Edmond Lévy, admin.-directeur ; P.
Cunisset, P. Flipo, Ch. Paulin, administrateurs.

ASSEMBLÉES
Société agricole de Mopelia*
(*La Presse*, 17 février 1927)

.....
Les Comptoirs français de l'Océanie, qui sont en relations avec l'Agricole de Mopelia,
ont également décidé, dans leur assemblée du 15 février, le transfert du siège social à
Papeete et apporté différentes modifications aux statuts.

Comptoirs français d'Océanie
(*La Journée industrielle*, 21 décembre 1927)

Réunis hier en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Georges Chiris, les
actionnaires ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre
1926 se soldant par un bénéfice net de 152.521 fr. 05. Sur ces bénéfices, l'assemblée a
décidé d'affecter une somme de 140.000 fr. à l'amortissement de la perte de l'exercice
1924 s'élevant à 202.014 fr. 14, le solde de 62.014 fr. 14 étant prélevé sur les réserves
diverses Papeete qui sont ainsi ramenées à 122.257 fr. 72. Après dotation de la réserve
légal, le reliquat de 4.897 fr. 85 a été reporté à nouveau.

[La nomination de] MM. Pierre Flipo et Pierre Cunisset, [comme] administrateurs, a
été ratifiée.

1928 (octobre) : apports à la [Compagnie française de Tahiti](#) contre 400 parts
bénéficiaires de celle-ci.